

A Lille Grand-Palais, le salon de la Formation professionnelle et continue

Se former pour progresser

C'est le seul salon de ce genre au Nord de Paris : le salon de la Formation professionnelle et continue, qui se poursuit aujourd'hui samedi à Lille Grand-Palais. Avec un thème central pour cette 7^e édition : la validation des acquis de l'expérience...

La loi du 16 juillet 1971 a imposé aux entreprises de plus de 10 salariés de consacrer une part de leur masse salariale à la formation des salariés (1%, au minimum). D'où l'émergence d'un vaste secteur d'activité -la formation continue- et, au fil du temps, une diversification de l'offre dont témoigne ce salon à Lille Grand-Palais, avec ses 60 exposants...

Difficile de faire du complètement nouveau dans le domaine. On remarquera l'émergence (comment s'en étonner ?) de l'e-learning, qui permet avec son PC de se former pépère chez soi, à son rythme, avec des logiciels et CD-Roms adaptés.

Bien sûr, les organismes de formation sont venus en force à Lille Grand-Palais, avec les incontournables AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes), GRETA, CEPRECO, CNAM ou AREP, bref tous ces sigles qui ouvrent, à peu près partout sur le territoire régional, les portes de la formation continue et professionnelle.

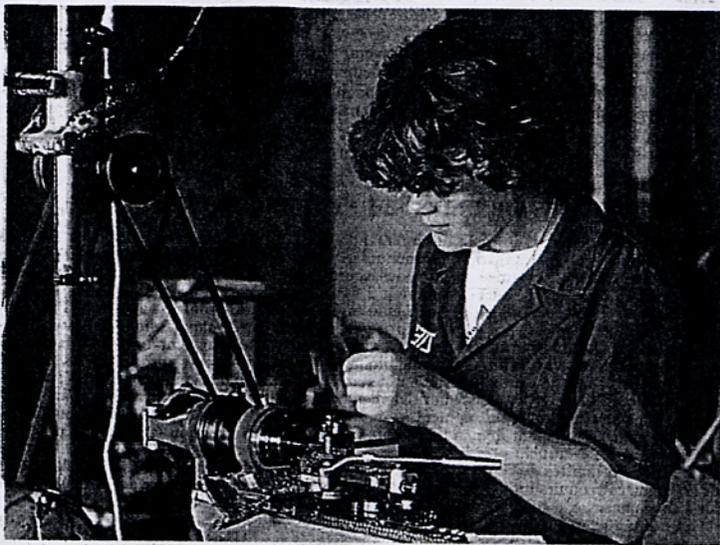
A noter, la présence renforcée d'organismes qui délivrent des bilans de compétence et pourront donner d'utiles conseils aux chômeurs ou aux salariés à la recherche d'une nouvelle voie...

La VAE...

En 1992, une loi instaurant « la validation des acquis professionnels » (VAP) marque une nouvelle ère : la reconnaissance par l'Education nationale des connaissances acquises par un salarié, non pas sur les bancs de la fac ou dans un lycée professionnel, mais dans les usines et les bureaux...

Une révolution jugée depuis un peu courte : la loi de Modernisation Sociale a défini l'année dernière un nouveau dispositif, appelé « validation des acquis de l'expérience ».

Pour en bénéficier, il faut se prévaloir de 3 années de vie professionnelle (et non plus 5). Avec la VAE, on peut aboutir maintenant à l'obtention de la totalité d'un diplôme ou d'un titre, alors que le précédent système prévoyait toujours un parcours de formation complémentaire. Enfin, l'expérience professionnelle bénéficiaire est reconnue, ce qui ouvre des perspectives intéressantes à ceux qui ont travaillé dans une association, qu'elle soit sportive, culturelle, ou humanitaire. Surtout, la VAP ne débouchait que sur des diplômes de l'Education nationale -des bacs le plus souvent, des licences ou des DESS.



Trois années d'activité professionnelle ouvrent la possibilité de présenter un dossier de « Validation des acquis de l'expérience ».

Archives/NE

Avec la VAE, le législateur a élargi la liste des valideurs aux ministères de l'Agriculture, du Travail, et Jeunesse et Sports. Les branches professionnelles entreront bientôt dans la danse, pour la délivrance de certificat de qualification professionnelle. Première démarche : se rendre dans un des 85 points Relais-Conseil du Nord-Pas-de-Calais. Là, on aide le salarié, le bénévole ou le chômeur (mais ayant une expérience professionnelle) à bâtir un projet. Le centre valideur vous accompagne lors de la constitution d'un dossier de VAE, lequel sera ensuite examiné par un jury. A noter que le Nord-Pas-de-

Calais est plutôt précurseur en matière de VAE (pour tout renseignement : www.c2rp.fr).

Trophées de la formation

Hier après-midi, un jury a procédé à la remise des 6^{es} « Trophées de la formation ». Parmi 48 dossiers, les lauréats sont :

- **Organisme de formation** : université de Valenciennes Hainaut-Cambrésis, pour son DESS « Développement local et économie solidaire » (en 6 ans, 746 emplois à temps plein ou partiel ont abouti).

- **Entreprise** : les Transports

Depaeuw (pour la prise en compte de la sécurité routière).

- **Insertion-réinsertion** : l'association « Laisse ton Empreinte » qui, avec le CUEEP de Tourcoing, a valorisé l'itinéraire de personnes en difficulté à travers des supports artistiques.

- **Parcours individuel** : Annette Tancre (qui a obtenu un DESS de management de la communication) et Martine Virleux, (employée de bureau devenue auxiliaire de gérontologie).

A.P.
- A Lille Grand-Palais, ce samedi de 10h à 18h. Entrée 5 € (demi-tarif pour les demandeurs d'emploi).

Nord Eclair Lille

11, rue Faidherbe

59800 Lille

Téléphone rédaction :

03.20.06.73.00

Fax rédaction :

03.20.06.73.01

Téléphone pub et ventes :

03.20.31.39.42

Fax pub et ventes :

03.20.31.39.00

Bureaux ouverts

du lundi au vendredi :

9 h à 18 h

le samedi : 9 h à 12 h.